L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GENERAL—NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN 15 NOVEMBRE 1849.

Imprimé et publié par
MAGNE & WEISSE.
No. 83, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS:
JEUDI MATIN, 15 NOVEMBRE.

ECHEC DES WHIGS A LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Plusieurs journaux de la campagne s'étonnent du résultat de l'élection à la Nile-Orléans. Ils demandent comment nous avons pu à ce point errer dans nos calculs et fonder nos chances de succès sur l'espoir chimérique d'une majorité en ville.

Nous leur répondrons que notre espoir n'était pas chimérique, que nos calculs n'étaient pas faux, que tout nous faisait augurer un éclatant triomphe. Mais, hélas! il est d'une élection comme de toute autre chose, les prévisions les plus justes en apparence sont souvent déjouées par l'événement. Demandez aux démocrates s'ils ne s'attendaient pas à être vaincus à la Nile-Orléans. Ils vous répondront qu'ils en étaient persuadés et que tous leurs efforts tendaient seulement à diminuer notre majorité. Ils craignaient tellement que cette majorité ne fût très forte qu'ils auraient volontiers accepté un compromis pour reconnaître d'avance à M. Declouet un excédent de trois cents voix.

Nous allons maintenant chercher à expliquer en quelques mots les causes qui, selon nous, ont produit le revirement auquel nous sommes redevables de notre échec. Si la question politique avait seule été soumise au peuple, nous aurions indubitablement triomphé à la Nouvelle-Orléans et dans tout l'Etat. Mais la question [illegible] d'état compliquée de questions locales [illegible] particulières qui ont exercé une influence désastreuse sur le résultat général. Il est évident que si les whigs n'avaient pas désigné de candidat aux fonctions de shérif pour la paroisse d'Orléans, non seulement ils n'auraient pas été battus comme ils l'ont été, mais ils auraient triomphé à une belle majorité. Cinq semaines avant l'élection nous étions unis, enthousiastes et admirablement disciplinés. La victoire paraissait certaine. Les démocrates sentaient leur faiblesse s'étaient déjà résignés à la défaite. La convenant qu'ils ne pouvaient plus lutter contre nous à la Nile-Orléans et ils se bornaient à exprimer l'espoir que le vote des campagnes et surtout des paroisses supérieures [illegible] celui de la ville et de la Basse Louisiane.

Quelques jours plus tard, les whigs se sont aperçus que la lutte serait infiniment plus vive [illegible] et dès lors à leurs espérances [illegible] de sérieuses appréhensions. Les [illegible] au contraire, qui jusqu'à ce moment [illegible] organisé des [illegible] processions, etc.

[illegible] revirement n'était [illegible] personne. La convention whig avait [illegible] M. Lewis candidat pour la place de shérif. C'était une faute, une très grande faute. Nous [illegible] qu'il ne fallait désigner un [illegible] que les démocrates eussent pris [illegible] contraire. Dans ce dernier cas, nous aurions [illegible] nous rabattre sur M. Lewis et alors la partie était gagnée; ou bien opposer un candidat à celui des locofocos. M. Lewis se serait tenu [illegible] de ses deux concurrens, et [illegible] également dangereux aux deux partis.

[illegible] M. Lewis. Ils ont fait [illegible] M. Lewis se voyant opposé par les whigs un concurrent redoutable [illegible] ment.

[illegible] battus, c'est le shérif. [illegible] complètement démoralisés [illegible] flagrante. Ils considèrent [illegible] l'élection de leur candidat [illegible] M. Lewis [illegible] les moyens de soutenir avantageusement la lutte. Grâce à son activité et aux ressources dont seul il pouvait disposer à cause de la position qu'il occupe, il a ressuscité le locofocoisme mourant et ajouté à ses forces en [illegible] sous le drapeau démocratique les deux [illegible] étrangers qui se sont fait naturaliser quelques jours avant l'élection. Ces nouveaux citoyens ne pouvaient voter qu'après avoir résidé deux années de suite dans l'Etat. Mais est-il possible d'écarter des polls tous ceux qui n'ont pas le droit de voter? Ne suffit-il pas que quelques centaines de ces électeurs de contrebande déposent leurs tickets dans l'urne du scrutin pour fixer la victoire d'un côté ou d'un autre? C'est ce qui a eu lieu le 5 de ce mois; les commissaires whigs et les comités de vigilance ont fait noblement leur devoir, mais il leur a été impossible, malgré toute leur bonne volonté et malgré toute leur énergie, de ne pas recevoir un grand nombre de votes frauduleux.

Une chose est certaine, c'est que fort peu de personnes auraient songé à se faire naturaliser, quelques jours avant l'élection, dans le but de voter la sincérité du scrutin, si M. Lewis et ses amis n'avaient pas craint la concurrence de M. Freret. Et ils avaient raison de la craindre, car le shérif actuel, malgré tous les moyens [illegible] mis en œuvre, n'a triomphé du candidat whig qu'à une majorité d'environ trente voix sur un total énorme de suffrages.

Il y a en outre dans toute grande ville une population flottante que l'on peut facilement gagner. La Nile-Orléans compte bien seize cents électeurs sans conviction qui ne se font pas scrupule de se livrer au plus offrant. Que leur importe d'ailleurs? On leur dit: Prenez et votez. Ils prennent d'abord et votent ensuite. On devine facilement que ces électeurs se sont rendus à certains argumens irrésistibles et ont voté pour M. Lewis. Mais en votant pour M. Lewis, la plupart votaient aussi pour M. Walker. Et voilà comment en assurant sa propre élection, le shérif a assuré celle du candidat locofoco au poste de gouverneur. M. Walker serait bien ingrat s'il ne se rappelait pas cette circonstance à l'occasion.

M. Lewis n'était pas d'ailleurs seul à travailler, tous ses amis, tous ses députés—dont beaucoup sont whigs s'étaient mis en campagne. D'une autre part, les amis de M. Freret désiraient si vivement son élection qu'ils ont perdu de vue celle du gouverneur. M. Declouet a disparu à leurs yeux; ils ne voyaient plus que M. Freret, ils ne songeaient qu'à M. Freret, ils ne travaillaient que pour M. Freret. Qu'en est-il résulté? C'est que ni M. Freret ni M. Declouet n'ont été élus.

Que ceci nous serve de leçon. Désormais [illegible] tous nos candidats ou [illegible] de nouveaux échecs [illegible].

RETOURS ÉLECTORAUX.

Le doute n'est plus permis. M. Walker succédera au présent gouverneur. Il laissera là le [illegible] dont il n'a que faire pour s'emparer des rênes de l'administration. Bien que nous ayons combattu sa candidature et que nous nous y soyons opposés de toutes nos forces à son élection, nous faisons des vœux pour qu'il gère les affaires de l'Etat selon l'esprit du peuple.

Le vote des paroisses de la Rivière Rouge a tout décidé. M. Walker a en ce moment cent voix de plus que M. Declouet, et on attend encore les retours de Claiborne, de Bienville, de Caddo, de De Soto, d'Union et de Vermillion. Ces paroisses porteront sa majorité à environ 400 voix.

Mais si nous n'élisons pas M. Declouet, nous aurons probablement pour lieutenant-gouverneur M. Kenner. Le secrétaire d'Etat a reçu les retours officiels de trente deux paroisses et il les a additionnés; il donne à Walker une majorité de 251 voix, et à Plauché une majorité de 10 voix. D'après ce calcul, Kenner n'aurait que 271 voix de plus que Declouet. Mais l'addition du secrétaire d'Etat est inexacte. La majorité de M. Kenner dans les trente paroisses en question est de 199 voix.

L'élection de M. Bordelon nous paraît certaine. Sa majorité dans les trente paroisses dont nous parlons plus haut est de 436 voix.

Quant à la législature, les démocrates auront probablement dans le Sénat une majorité de 2 à 4 voix. La Chambre des Représentans sera whig. Nous avons déjà élu vingt-six whigs dans le 1er et dans le 2me districts, onze dans le 3e et treize dans le 4e; total—50 membres. Dans les paroisses de l'Union et de Vermillion les candidats whigs ont dû être élus. Dans la paroisse Tensas, le résultat est encore douteux, mais nous aurons bien certainement un ou deux autres membres dans les paroisses Jackson et Avoyelles. La Chambre se compose de 97 membres, et les cinquante qui nous sont déjà assurés donnent une majorité de trois: cette majorité sera sans doute portée à sept, et nous aurons alors une majorité dans les deux Chambres réunies.

Il sera curieux de voir les démocrates élire leur candidat au poste de gouverneur, et les whigs leur candidat aux fonctions de lieutenant gouverneur, ainsi que M. Bordelon pour la place d'auditeur, et la majorité des membres de la législature. Après tout, on ne pourra pas dire que nous avons été battus. Nos adversaires n'auront élu qu'un seul de leurs candidats, et nous aurons élu deux des nôtres à la Législature.

LES CANDIDATS DANS LES CAMPAGNES.

Le *Vigilant* de Donaldsonville rend compte des élections locales dans cinq paroisses; nous lui empruntons ce qui suit:

Paroisse Assomption.—Grace à la bonté de notre cause et à l'activité que nos amis ont déployée dans la lutte du 5 novembre, le ticket whig est sorti triomphant de l'urne électorale. MM. A. F. Pugh a obtenu 542 voix, C. Barrilleau 486 et F. Amédée Tête 453. Les locofocos, au contraire, ont été complètement battus: voici le chiffre auquel ils sont arrivés, MM. James T. Pugh 447, Simon Delaune 346 et Augustin Hernandez 379.

Pour la place de recorder, M. Viléor Leblanc a été battu par cinq voix de majorité par son concurrent André Leblanc. Le premier a reçu 453 voix et le second 458.

M. Jos. Simoneau a également éprouvé un échec pour la place d'assesseur. M. Cyprien Blanchard l'a battu par sept voix de majorité. L'un a reçu 452 voix et l'autre 459.

Paroisse St-Jacques.—La paroisse St-Jacques est une de celles que nous nous plaisons à honorer le plus d'une mention spéciale. Toujours constante, toujours dévouée à nos principes les plus chers, elle vient encore à la dernière élection d'acquérir un nouveau titre à notre reconnaissance et à notre admiration. Elle vient de nommer à la Législature d'Etat deux de ses plus chevaleresques enfans, M. Amédée Gaudet et Alfred Foster; M. Eugène Ory a été élu shérif; M. C. A. Pieron, coroner; M. Victorin Roman, recorder; Théophile Gaudet, greffier; M. J. J. Roman, surintendant; M. Fulgence Ory, assesseur; juge de paix—Amédée Dossat, Charles A. Pieron et Théodore Huguet.

Paroisse Lafourche.—La paroisse Lafourche Interne a encore bien rempli son devoir. Ont été élus représentans, MM. Aubert, Harang et White. La majorité de Bordelon dans cette paroisse est de 504 voix; celle de Conrad, de 446. M. Maturin Bourg a été élu shérif sans aucune opposition, M. Bush, greffier de cour, par une majorité de 311 voix, et M. Knobloch, recorder, sans opposition. M. Hall a été nommé surintendant, M. Lamoureux assesseur et M. Roger, coroner.

Paroisses St-Jean-Baptiste et St-Charles.—Bien que nous n'ayons pas reçu les retours de ces deux paroisses, nous aimons à croire que le ticket whig est sorti vainqueur de l'urne électorale. Pour preuve incontestable de notre assertion, nous dirons au public que MM. Sorgy et Laraux, whigs, ont été élus à la Chambre des Représentans par une forte majorité. Du reste, ces deux paroisses sont incontestablement whigs.

Paroisse Terrebonne.—Cette paroisse est toujours whig. Rien au monde ne pourra lui faire abdiquer son noble titre. Nous la comptons donc avec fierté parmi les plus fidèles à notre cause. M. Bordelon y a obtenu une majorité de 152 et M. Conrad 154. M. Connely a été élu représentant sans opposition, M. Aycock, greffier de cour; M. A. Verret, recorder; M. M. Verret, shérif; M. Bontelou, surintendant; M. Trahan, coroner, M. Engerron, assesseur.

TRANSFERT DU SIÈGE DU GOUVERNEMENT.—La législature siégera cette année pour la première fois à Bâton-Rouge, conformément au vœu de la Constitution et d'une loi de l'Etat. Mais ce ne sont pas les représentans et les sénateurs seuls qui devront transporter leurs pénates à Bâton-Rouge; tous les officiers de l'Etat devront aller se fixer d'une manière plus ou moins permanente dans la nouvelle capitale de la Louisiane. Une proclamation du gouverneur ordonne ce déménagement officiel. Les archives doivent être transportées à Bâton-Rouge d'ici au 1er décembre, époque fixée par la loi du 16 mars 1848.

THÉÂTRE D'ORLÉANS.—Les deux premières représentations ont fait recettes; celle de ce soir sera encore plus fructueuse. Nous nous contenterons de nommer *Lucie de Lamermoor*. Ce chef-d'œuvre se joue invariablement devant une salle comble.

SERAIT-CE VRAI?—Tous les journaux du Nord reproduisent depuis dix jours un petit entre-filet annonçant que M. WILLIAM THOMPSON BACON, éditeur du *New-Haven Courier*, sera probablement appelé à Washington pour prendre en main la rédaction du journal officiel, *The Republic*. Quant à M. BULLITT, qui en est maintenant le rédacteur en chef, il serait envoyé en mission quelque part. Nous sommes peu disposés à croire à ce bruit. M. Bulitt, homme de talent et de hautes capacités, représenterait sans doute avec honneur les Etats-Unis à l'étranger, mais nous doutons qu'il consentît à accepter le poste de chargé d'affaires. Il nous semble avoir peu de goût pour la diplomatie.

RECOLTE.—La *Tribune* de la Pointe-Coupée annonce que la récolte de sucre dans cette paroisse a été réduite cette année de près de moitié. Sur plusieurs habitations, cent arpens de terre n'ont produit qu'environ cinquante boucauts.

DISPARITION MYSTERIEUSE.—M. JOHN CURTIS, demeurant à Alexandrie, sur la Rivière Rouge, a disparu mystérieusement il y a une semaine. On ne s'est aperçu de son absence que deux jours après l'événement, et toutes les recherches pour le retrouver ont été vaines. On craint qu'il n'ait été assassiné. M. John Curtis n'avait cependant pas d'ennemis dans la paroisse. C'était le constable d'Alexandrie, et il était si populaire qu'il eût pu conserver ce poste indéfiniment.

NOUVELLES DE SANTA-FE.

Un supplément du *Santa-Fe Republican*, nous a été transmis hier par la poste. Nous y trouvons le compte-rendu de plusieurs meetings convoqués pour délibérer sur la question d'instituer un gouvernement territorial dans le Nouveau-Mexique. La formation d'un pareil gouvernement est jugée nécessaire par tous; les avis ne sont partagés que sur les moyens à employer. Il a été résolu que des élections auraient lieu dans les différens comtés du Nouveau-Mexique pour désigner des délégués qui se réuniront ensuite en Convention et formuleront un projet de gouvernement. Cette Convention a dû s'organiser à la fin de septembre. Elle nommera un délégué qui se rendra à Washington pour faire accepter les bases du nouveau gouvernement et solliciter la participation du Congrès.

Les Apaches ont pillé plusieurs habitations à quelques milles au-dessous de Las Vallas. Ils ont été aussitôt poursuivis par le capitaine Pepin à la tête de quarante hommes. Atteints par ces derniers, les Apaches ont perdu au premier feu cinq guerriers et se sont enfuis en emportant leurs blessés. Le plus célèbre de leurs chefs, Petrillo, se trouvait parmi les morts.

Les Indiens se hasardent jusque dans le voisinage de Santa-Fé et rançonnent les habitans. Le colonel Washington est toujours sur le territoire des Navijos à la tête d'une force imposante.

NEW-YORK.—On se rappelle peut-être que l'année dernière Cass et Van Buren ont reçu ensemble dans l'Etat de New-York 16,000 voix de plus que Taylor. Cette année les whigs ont vaincu la coalition à une majorité de plus de mille voix. C'est pour nos amis de l'*Empire State* un gain net de dix-sept mille voix.

Chronique Locale.

ARRESTATIONS.—John Williams et Jas. Haggerty ont été arrêtés hier par le lieutenant Scheixnaydre, à l'encoignure des rues Canal et Levée, au moment où ils venaient de voler une malle qui avait été déposée sur le derrière d'une voiture pour être transportée au domicile du propriétaire. Haggerty menaça l'officier de police de le poignarder. Mais celui-ci fesant usage de sa force physique, est parvenu à contenir ses deux prisonniers et peu après il les avait déposés au corps de garde. Le recorder Genois a envoyé les accusés devant la Première Cour de District.

—Un affidavit a été fait devant le recorder Genois, dans lequel les habitans du Chemin du Bayou se plaignent que pendant la nuit de lundi les lanternes de ce quartier n'ont pas été allumées.

—Un homme de couleur nommé François Engène a été arrêté dans la rue Ste-Anne, pendant la nuit de mardi, pour avoir frappé une négresse sans provocation. Lorsqu'on voulut l'arrêter il assaillit également l'officier de police. Il a été envoyé devant la Première Cour de District.

ENQUÊTE.—Le coroner a tenu hier une enquête sur le corps d'un blanc (nom inconnu) trouvé noyé dans le Mississipi vis-à-vis le marché à la viande.

VOL.—J. N. Cummings a fait hier un affidavit par devant le recorder Genois, dans lequel il accuse P. Lunnon et J. Ford d'avoir pris sur la Levée une damejeanne de liqueur qui était cachée entre des balles de coton. Les accusés sont en prison.

2ME MUNICIPALITÉ.—Thos Worthington a été envoyé hier devant la Première Cour de District sous accusation d'avoir volé une montre à J. Archer. James Daley a été envoyé devant la même Cour pour un vol semblable, commis au détriment de J. W. Musgrall, rue Poydras.

☞ Le steamship TELEGRAPH, des Etats Unis, à l'encan aujourd'hui JEUDI, 15, à midi—Sera vendu dans la Rotonde de la Bourse St-Louis, par ordre du département de la marine, le steamship des Etats-Unis TELEGRAPH, ensemble ses agrès, apparaux, machine, etc., tel qu'il se trouve maintenant au wharf du gouvernement dans la Troisième Municipalité. La vente étant sans réserve on engage les personnes qui désireraient en devenir acquéreurs, d'aller l'examiner. L'inventaire peut être vu au bureau de l'encanteur, N. Vignié, à l'encoignure des rues Conti et Passage de la Bourse. Pour plus amples détails, voir l'annonce dans nos colonnes d'encan.

CONSULAT DE PORTO RICO ET DE BUENOS-AYRES.—On écrit de Washington que le consulat de Porto Rico a été offert à M. TENCH TILGHMAN, du Maryland, et celui de Buenos-Ayres à M. SAMUEL W. PIERSOLL, de la Pennsylvanie.

LÉGISLATURE DE L'ALABAMA.—Une dépêche télégraphique adressée aux journaux de Mobile, leur annonce l'organisation de la Législature de l'Alabama à Montgomery, la capitale de l'Etat. Le général DENNIS DENT, whig, a été élu président du Sénat, et M. L. POPE WALKER, démocrate, *speaker* de la Chambre des Représentans.

SABLE HARMONISTS.—La troupe de M. ROARK donne chaque soir des représentations au Commercial Exchange.

FEUILLETON.

SUITE DES Mémoires d'Outre-tombe

NOUVELLE LETTRE DE M. DE MONTMORENCY.—VOYAGE A HARTWEL.—BILLET DE M. DE VILLÈLE M'ANNONÇANT MA NOMINATION AU CONGRÈS.

LETTRE DE M. DE MONTMORENCY.

"Paris, ce 17 août.

"Quoiqu'il n'y ait pas de dépêches bien importantes à confier à votre fidèle Hyacinthe, je veux cependant le faire partir, noble vicomte, d'après votre propre désir et celui qu'il m'a exprimé, de la part de madame de Chateaubriand, de le voir promptement retourner auprès de vous. J'en profiterai pour vous adresser quelques mots plus confidentiels sur la profonde impression que nous avons reçue, comme à Londres, de cette terrible mort du marquis de Londonderry, et aussi, par la même occasion, sur une affaire à laquelle vous semblez mettre un intérêt bien exagéré et bien exclusif. Le conseil du Roi en a prévu et a fixé à ces jours-ci, immédiatement après la clôture qui a eu lieu ce matin même, la discussion des directions principales à arrêter, des instructions à donner, de même des personnes à choisir; la première question est de savoir si elles seront une ou plusieurs. Vous avez exprimé quelque part, ce me semble, de l'étonnement que l'on n'eût donner a...., non pas à vous préférer à soi, vous savez très bien qu'il ne peut pas être sur la même ligne pour nous. Si, après le plus mûr examen, nous ne croyions pas possible de mettre à profit la bonne volonté que vous nous avez montrée très franchement à cet égard, il faudrait sans doute pour nous déterminer de graves motifs que je vous communiquerais avec la même franchise: l'ajournement est plutôt favorable à votre désir, en ce sens qu'il serait tout à fait inconvenable, et pour vous et pour nous, que vous quittassiez Londres d'ici à quelques semaines et avant la décision ministérielle qui ne laisse pas d'occuper tous les cabinets. Cela frappe tellement tout le monde que quelques-uns me disaient l'autre jour: Si M. de Chateaubriand était venu tout de suite à Paris, il aurait été assez contrariant pour lui d'être obligé de repartir pour Londres. Nous attendons donc cette nomination importante à ce retour d'Edimbourg. Le chevalier Stuart disait hier que sûrement le duc de Wellington irait au Congrès; c'est ce qu'il nous importe de savoir le plus tôt possible. M. Hyde de Neuville est arrivé hier bien portant. J'ai été charmé de le voir. Je vous renouvelle, noble vicomte, tous mes inviolables sentimens.

"MONTMORENCY."

Cette nouvelle lettre de M. de Montmorency, mêlée de quelques phrases ironiques, me confirma pleinement qu'il ne voulait pas de moi au Congrès.

Je donnai un dîner le jour de la Saint-Louis, en l'honneur de Louis XVIII, et j'allai voir Hartwell en mémoire de l'exil de ce roi; je m'y prosais un devoir plutôt que je ne jouissais d'un plaisir. Les infortunes royales sont maintenant si communes qu'on ne s'intéresse guère aux lieux qui n'ont point habités le génie ou la vertu. Je ne vis dans le triste petit parc d'Hartwell que la fille de Louis XVI.

Enfin je reçus tout à coup de M. de Villèle ce billet inattendu qui faisait mentir mes prévisions et mettait fin à mes incertitudes:

"27 août 1822.

"Mon cher Chateaubriand, il vient d'être arrêté qu'aussitôt que les convenances relatives au retour du roi à Londres vous le permettront, vous serez autorisé à vous rendre à Paris, pour de là pouvoir jusqu'à Vienne ou jusqu'à Vérone, comme un des trois plénipotentiaires chargés de représenter la France au Congrès. Les deux autres seront MM. de Caraman et de La Ferronnays: ce qui n'empêche pas M. le vicomte de Montmorency de partir après-demain pour Vienne, afin d'y assister aux conférences qui pourront avoir lieu dans cette ville avant le Congrès. Il devra revenir à Paris lors du départ des souverains pour Vérone.

"Ceci pour vous seul. Je suis heureux que cette affaire ait pris la tournure que vous désirez; de cœur tout à vous."

D'après ce billet, je me préparai à partir.

FIN DE LA VIEILLE-ANGLETERRE.—CHARLOTTE.—RÉFLEXIONS.—JE QUITTE LONDRES.

Cette foudre qui tombe sans cesse à mes pieds me suivait partout. Avec lord Londonderry expira la vieille Angleterre, jusqu'alors se débattant au milieu des innovations croissantes. Suivant M. Canning, l'amour-propre l'emporta jusqu'à parler à la tribune la langue du propagandiste. Après lui parut le duc de Wellington, conservateur qui venait démolir: quand l'arrêt des sociétés est prononcé, la main qui devait élever ne sait qu'abattre. Lord Gray, O'Connell, tous ces ouvriers en ruines, travaillèrent successivement à la chute des vieilles institutions. Réforme parlementaire, émancipation de l'Irlande, toutes choses excellentes en soi, devinrent, par l'insalubrité des temps, des causes de destruction. La peur accrut les maux: si l'on ne s'était pas si fort effrayé des menaces, on eût pu résister avec un certain succès. Qu'avait besoin l'Angleterre de consentir à nos derniers troubles? Renfermée dans son île et dans ses inimitiés nationales, elle était à l'abri. Qu'avait besoin le cabinet de Saint-James de redouter la séparation de l'Irlande? L'Irlande n'est que la chaloupe de l'Angleterre: coupez la corde, et la chaloupe, séparée du grand navire, ira se perdre au milieu des flots. Lord Liverpool avait lui-même de tristes pressentiments. Je dînais un jour chez lui: après le repas nous causâmes à une fenêtre qui s'ouvrait sur la Tamise; on apercevait en aval de la rivière une partie de la cité dont le brouillard et la fumée élargissaient la masse. Je faisais à mon hôte l'éloge de la solidité de cette monarchie anglaise pondérée par le balancement égal de la liberté et du pouvoir. Le vénérable lord, levant et allongeant le bras, me montra de la main la cité et me dit: "Qu'y a-t-il de solide avec ces villes énormes? Une insurrection sérieuse à Londres, et tout est perdu."

"Il me semble que j'achève une course en Angleterre, comme celle que je fis autrefois sur les débris d'Athènes, de Jérusalem, de Memphis et de Carthage. En appelant devant moi les siècles d'Albion, en passant de renommée en renommée, en les voyant s'abîmer tour à tour, j'éprouve une espèce de douloureux vertige. Que sont devenus ces jours éclatans et tumultueux où vécurent Shakspeare et Milton, Henri VIII et Elisabeth, Cromwel et Guillaume, Pitt et Burk? Tout cela est fini; supériorités et médiocrités, haines et amours, félicités et misères, oppresseurs et opprimés, bourreaux et victimes, rois et peuples, tout dort dans le même silence et la même poussière. Quel néant sommes-nous donc, s'il en est ainsi de la partie qui reste comme une ombre des vieux temps dans les générations présentes, mais qui ne vit plus par lui-même, et qui ignore s'il a jamais été!

Combien de fois l'Angleterre, dans l'espace de quelques cents ans, a-t-elle été détruite! A travers combien de révolutions n'a-t-elle point passé pour arriver au bord d'une révolution plus grande, plus profonde, et qui enveloppera la postérité! J'ai vu ces fameux parlemens britanniques dans toute leur puissance: que deviendront-ils? J'ai vu l'Angleterre dans ses anciennes mœurs et dans son ancienne prospérité: partout la petite église solitaire avec sa tour, le cimetière de campagne de Gray, partout des chemins étroits et sablés, des vallons remplis de vaches, des bruyères marbrées de moutons, des parcs, des châteaux, des villes: peu de grands bois, peu d'oiseaux, le vent de la mer. Ce n'était pas ces champs de l'Andalousie où je trouvais les vieux chrétiens et les jeunes amours parmi les débris voluptueux du palais des Maures, au milieu des aloès et des palmiers.

Quid dignum memorare tuis, Hispania, terris
Vox humana valet?

"Quelle voix humaine, ô Espagne, est digne de remémorer tes rivages!"

Ce n'était pas la cette campagne romaine dont le charme irrésistible me rappelle sans cesse; ces flots et ce soleil n'étaient pas ceux qui baignent et éclairent le promontoire sur lequel Platon enseignait ses disciples, ce Sunium où j'entendis chanter le grillon demandant en vain à Minerve le foyer des prêtres de son temple; mais enfin, telle qu'elle était, cette Angleterre, entourée de ses navires, couverte de ses troupeaux et professant le culte de ses grands hommes, était charmante et redoutable.

Aujourd'hui, ces vallées sont obscurcies par les fumées des forges et des usines, ses chemins changés en ornières de fer; et sur ces chemins, au lieu de Milton et de Shakespeare, se meuvent des chaudières errantes. Déjà les pépinières de la science, Oxford et Cambridge, prennent un air désert: leurs collèges et leurs chapelles gothiques, demi-abandonnés, affligent les regards; dans leurs cloîtres, auprès des pierres sépulcrales du moyen-âge, reposent oubliées les annales de marbre des anciens peuples de la Grèce; ruines qui gardent les ruines.

A ces monumens, autour desquels commençait à se former le vide, je laissais la partie de jours printaniers que j'avais retrouvée; je me séparais une seconde fois de ma jeunesse, au même bord où je l'avais abandonnée autrefois. Charlotte avait tout à coup réapparu comme cet astre, la joie des ombres, qui, retardé par le cours des mois, se lèverait au milieu de la nuit. Si vous n'êtes pas trop las, cherchez dans ces *Mémoires* l'effet que produisit sur moi en 1822 la vision subite de cette femme. Lorsqu'elle m'avait remarqué autrefois, je ne connaissais point ces autres Anglaises dont la troupe venait de m'environner à l'heure de mon renom et de ma puissance: leurs hommages ont eu la légèreté de ma fortune. Aujourd'hui, après seize nouvelles années évanouies depuis mon ambassade de Londres, après tant de nouvelles destructions, mes regards se portent sur la fille du pays de Desdémone et de Juliette: elle ne compte plus dans ma mémoire que du jour où sa présence inattendue ralluma le flambeau de mes souvenirs. Nouvel Epiménide, réveillé après un long sommeil, j'attache mes regards sur un phare d'autant plus radieux que les autres sont éteints sur le rivage; un seul excepté brillera longtemps après moi.

Je n'ai point achevé tout ce qui concerne Charlotte dans les pages précédentes de ces *Mémoires*: elle vint avec une partie de sa famille me voir en France, lorsque j'étais ministre en 1823. Par une de ces misères inexplicables de l'homme, préoccupé que j'étais d'une guerre d'où dépendait le sort de la monarchie française, quelque chose sans doute aura manqué à ma voix, puisque Charlotte, retournant en Angleterre, me laissa une lettre dans laquelle elle se montre blessée de la froideur de ma réception. Je n'ai osé ni lui écrire ni lui renvoyer des fragmens littéraires qu'elle m'avait rendus et que j'avais promis de lui remettre augmentés. S'il était vrai qu'elle eût eu une raison véritable de se plaindre, je jetterai au feu ce que j'ai raconté de mon premier séjour outre-mer.

Souvent il m'est venu en pensée d'aller éclaircir mes doutes; mais pourrais-je retourner en Angleterre, moi qui suis assez faible pour n'oser visiter le rocher paternel sur lequel j'ai marqué ma tombe? J'ai peur maintenant des sensations: le temps, en m'enlevant mes jeunes années, m'a rendu semblable à ces soldats dont les membres sont restés sur le champ de bataille; mon sang, ayant un chemin moins long à parcourir, se précipite dans mon cœur avec une affluence si rapide que ce vieil organe de mes plaisirs et de mes douleurs palpite comme prêt à se briser. Le désir de brûler ce qui regarde Charlotte, bien qu'elle soit traitée avec un respect religieux, se mêle chez moi à l'envie de détruire ces *Mémoires*: s'ils m'appartenaient encore, ou si je pouvais les racheter, je succomberais à la tentation. J'ai un tel dégoût de tout, un tel mépris pour le présent et pour l'avenir immédiat, une si ferme persuasion que les hommes désormais, pris ensemble comme public (et cela pour plusieurs siècles), seront pitoyables, que je rougis d'user mes derniers momens au récit des choses passées, à la peinture d'un monde fini dont on ne comprendra plus le langage et le nom.

L'homme est aussi trompé par la réussite de ses vœux que par leur désappointement: j'avais désiré, contre mon instinct naturel, aller au Congrès; profitant d'une prévention de M. de Villèle, je l'avais amené à forcer la main à M. de Montmorency. Eh bien! mon vrai penchant n'était pas pour ce que j'avais obtenu; j'aurais eu sans doute quelque dépit si l'on m'eût contraint de rester en Angleterre; mais bientôt l'idée d'aller voir madame Sutton, de faire le voyage des trois royaumes, l'eût emporté sur le mouvement d'une ambition postiche qui n'adhère point à ma nature. Dieu en ordonna autrement et je partis pour Vérone. De là un changement de ma vie; de là mon ministère, la guerre d'Espagne, mon triomphe, ma chute, bientôt suivie de celle de la monarchie.

Un des deux beaux enfans pour lesquels Charlotte m'avait prié de m'intéresser en 1822 vient de venir me voir à Paris: c'est aujourd'hui le capitaine Sutton; il est marié à une jeune femme charmante, et m'a appris que sa mère, très malade, a passé dernièrement un hiver à Londres.

Je m'embarquai à Douvres le 8 de septembre 1822, dans le même port d'où 22 ans auparavant M. *Lassagne*, le Neuchâtelois, avait fait voile. De ce premier départ au moment où je tiens la plume, trente-neuf années sont accomplies. Lorsqu'on regarde sa vie passée, on croit voir sur une mer déserte la trace d'un vaisseau qui a disparu; on croit entendre le glas d'une cloche dont on n'aperçoit pas la vieille tour.

CHATEAUBRIAND.

(*A continuer.*)

COMMERCIAL.

NOUVELLE ORLEANS.

MERCREDI SOIR, 14 NOVEMBRE 1849.

La demande de coton a été modérée aujourd'hui et les ventes ont été de 4,000 balles aux anciens prix.

La demande de sucre a été animée, et [illegible] 600 boucauts ont changé de mains aux anciens prix. La mélasse se vend assez bien. 1,500 barils ont été pris de 19½ @ 20 c. le gallon.

Le marché à la farine est le même; les ventes ont été de 2,000 barils. Le maïs s'est vendu 51 @ 52 cts le boisseau, ce qui donne une baisse.

Les provisions n'ont pas varié.

Le change est lourd. Le fret est le même.

PAR L'HIBERNIA.

HAVRE.—Le marché au coton du Havre a été très animé pendant la semaine qui a précédé le départ de l'Hibernia; les ventes y compris la journée de samedi ont été de 20,000 balles à une hausse de 9 f. sur les cours de la semaine précédente, et les importations totales pendant le même temps ne sont que de 1,774 balles. Le marché au café a également été très actif; les ventes de la semaine ont été de 32,000 sacs dont 16,000 à arriver vers le commencement de 1850. Les cours ont haussé de 1 f. sur le café d'Haïti et de 2 f. sur le café de Rio, ce qui porte ce dernier comme suit: café non lavé, 45½ @ 48 f.; lavé, 54½ @ 61 f.

Vente par catalogue, de Marchandises Sèches.

☞ Nous appelons l'attention des marchands de la ville et de la campagne à la vente des superbes marchandises françaises et américaines, chez F. H. Petitpain, encanteur, No 8, rue du Canal, sans réserve et terme libéral. 15nov

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

—EXPÉDIÉS.—

Steamship Alabama, Wright, pr Chagres.
Steamship Globe, Place, pr Brazos Santiago.
Navire Primera de Catalina, Serches, pr Barcelone.
Bunbeam, Putnam, pr Liverpool.
Barque America, Ramsey, pr Baltimore.
Brick Selma, Carceleen, pr la Havane.
John A Lancaster, Sooy, pr Norfolk.
Goelette Camilla Scott, Northam, d'Apalachicola.
Steamer Beacon, Roberts, pr Montgomery.

—ARRIVÉS.—

Navire Mozart, Puig, de Barcelone.
Jno Henry, Alexander, de Philadelphie.
Barque Mehemet Ali, Morris, de Marseille.
Brick Elizabeth Watts, Watts, de Thomaston.
Goelette Desdemona, Shear, de Tampico.

—STEAMERS.—

Houma, Faussett, de Field's Mills.
Flora, Jenkins, de Yazoo River.
Bostona, Dustin, de St Louis.
Princess, Fairchild, de Bayou Sara.
John Hancock, Hauk, de Cincinnati.
Corinne, Allan, de Jefferson (Texas).

—MEMORANDA.—

NEW-YORK, 5 novembre—Arrivé, navire Rajah, Jackson, pour la Nouvelle Orléans,—barque May-Flower, Johnson, do.—Parti, navire Princeton, Russell, pour la Nile-Orléans.

BALTIMORE, 6 nov.—Partie, barque Louisa, Gumbi, pour la Nile-Orléans.

LIGNE DE CUNARD.
D'ANGLETERRE.
America, pour New-York .... le 3 Novembre
D'AMERIQUE.
America, de New-York .... le 28 Novembre

PROCLAMATION.
PAR ISAAC JOHNSON,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

ATTENDU que le siège du Gouvernement de cet Etat a été établi par la loi dans la ville de Bâton-Rouge, où la prochaine Législature devra tenir sa session; et attendu qu'un acte de la Législature, approuvé le 16 mars 1848, déclare que les divers officiers de l'Etat tiendront leurs bureaux dans la ville de Bâton Rouge aussitôt que le Gouverneur considérera que les bâtisses publiques sont dans un état convenable pour la réception des archives et des documens publics qui appartiennent à l'Etat, pourvu que ce transfert ne se fasse pas après le 1er décembre 1849; et attendu que le temps approche où le transfert des bureaux publics deviendra impératif soit que les bâtisses publiques, qui sont maintenant en voie rapide d'achèvement, soient ou non dans un état convenable;

J'ai jugé à propos de lancer cette proclamation, annonçant au bon peuple de cet Etat et de l'Union, aussi bien qu'aux autorités fédérales et à celles de cet Etat et des autres, que le 1er de décembre prochain les bureaux de l'Etat de la Louisiane seront transférés et établis au siège du gouvernement à Bâton-Rouge. J'espère que les chefs de département, en se conformant à la loi sous ce rapport, le feront de la manière la moins nuisible possible aux intérêts publics, et chacun d'eux aura soin à garde la conservation et le transport des archives et dépendances de son propre bureau.

[L.S.] Donné sous ma main et le sceau de l'Etat, à la Nouvelle-Orléans, le 12ème jour de novembre 1849, et la soixante quatorzième année de l'Indépendance des Etats Unis. ISAAC JOHNSON.

Par le Gouverneur. CHARLES GAYARRÉ, Secrétaire d'Etat.
15nov

☞ Le navire EMPEROR, capitaine Pendrick, de Boston, est actuellement en déchargement en face du poteau No.—2me municipalité; les consignataires sont priés de venir recevoir leurs marchandises à la Levée, autrement elles seront emmagasinées à leurs frais et risques. H. V. BAXTER, 79, Commune. 14 nov.

☞ M. STANISLAS BEAUCIRE est invité à passer chez M. Lucien Delamare, rue Franklin, 57, entre Conti et Bienville, pour des communications à lui faire. 14 nov

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—1236 caisses en débarquement des navires Waterea, Marcellus, Western Star et Astracan, à vendre par E. G. MORRIS, 12, rue de la Douane. 13 nov

SARDINES A L'HUILE—1000 boîtes sardines à l'huile, à vendre par LEOPOLD JEANNET, 33, rue St-Louis. 13 oct

BEAU MAGASIN, No. 50, rue Toulouse. A LOUER PRÉSENTEMENT. S'adresser à H. MOSSY, No. 42, rue Royale. 15nov—3f

CONSULAT DE FRANCE. Les bureaux de la Chancellerie de ce Consulat sont définitivement transférés rue St-Pierre, No. 57, entre Royale et Chartres. Ils seront ouverts de 9 heures A M à 3 P M. M. le Consul recevra tous les jours, de une heure à 3, les personnes qui auraient affaire à lui personnellement. 15nov

Avis aux consignataires du chargement du steamer Thomas Jefferson. ☞ Les consignataires du chargement du steamer Thos. Jefferson, naufragé pendant son voyage de Cincinnati (Ohio), à ce port, sont informés qu'une partie du dit chargement est arrivé par le steamer Princess. Ils sont requis de passer au bureau des soussignés, afin de présenter leurs connaissements et signer les bons de sauvetage, aujourd'hui avant quatre heures après-midi, heure à laquelle les marchandises seront vendues à l'encan pour le compte de qui il appartiendra. BOGART & FOLEY, 66 rue St Charles. 15 nov—1

Institution française et anglaise. MADAME Vve MONTILLY a l'honneur d'informer le public et ses connaissances que, de retour à la Nouvelle Orléans pour s'y fixer, elle ouvre de nouveau un Externat de Jeunes Demoiselles. Le patronage que son établissement a obtenu autrefois, les dames dont l'éducation s'est faite chez elle et qui sont aujourd'hui l'ornement de nos salons, sont les recommandations que Madame Montilly offre au public. L'institution sera ouverte le 1er décembre, rue Bourgogne, No. 163, entre St Pierre et Toulouse. 15nov—6f.

BRODERIES.—En débarquement de la barque Narragansett, 2 caisses cols, pèlerines, chemisettes, guimpes, mouchoirs, manchettes et bonnets brodés, reçus en consignation et à vendre par J. LOUVRIER, 97, rue de la Douane, au 1er. 15nov—6f

MARCHANDISES SÈCHES PAR COLIS. N. BRADNER SMITH, MARCHAND COMMISSIONNAIRE, No 89, rue Gravier (au Premier.) OFFRENT A VENDRE—Schalls rouges, crêpe de Canton, brodé, 6/4. Schalls blancs crêpe de Canton, brodé, 6/4. Do unis do do do 6/4. Do blancs do do brodés, orange, écarlate, bleu, vert, &c. Schalls levantine en couleur et à dessins, 6/4. Do barège brodé, 6/4. Do cachemire tout laine et imprimé, 6/4. Echarpes, crêpe de Canton, brodées et damassées—Gants en chevreau—Cravates en soie, noires—Mouchoirs brodés—Foulards de soie, petits dessins—Robes satin blanc brodées extra riche—satin damassé, rose, blanc, bleu—Indiennes claires et brunes, coton écru, do blanc, chemises à raies, jeans à raies, mexicain à carreaux et à raies, étoffes à raies de fantaisie pour le commerce du Sud et avec les Indiens, Cambaris, Chambray, denims à raies, toile d'Asnoit, cotonnerie à raies, foulards assortis. 15oct—3m

GENIEVRE DE HOLLANDE. LE soussigné, seul agent de la marque célèbre du Steamboat, offre à vendre en pipes de ce genièvre supérieur, un débarquement du brick Hope, en lot à la convenance des acheteurs et à des conditions libérales. JAMES FLINT, 56 rue Commune. 15nov

NOIR ANIMAL—80,000 livres, Nos. 3, 4 et 5, à vendre chez le soussigné. J. LEVOIS, rue Chartres. 15nov

VIN EN BARRIQUES—Récemment reçu de Catalogne, à vendre par FCO PUIG Y PUIG, 26 rue Commune. 15nov

COGNAC SUPERIEUR—En barriques, à vendre par FCO PUIG Y PUIG, 26 rue Commune. 15nov

FRUITS D'ESPAGNE préservés par l'extraction de l'air par caisses, en bouteilles et en boîtes de fer blanc, à vendre par FCO PUIG Y PUIG, 26, Commune. 15nov

TABAC EN FEUILLE, de Kentucky et de Mason County, en boucauts et en balles, à vendre par FCO PUIG Y PUIG, 26, Commune. 15nov

CIGARES DE LA HAVANE—Un grand assortiment [illegible] magasin, des marques les plus renommées, à vendre par FCO PUIG Y PUIG, 26, Commune. 15nov

THÉ—Poudre à Canon, Young Hyson, 300 caisses à vendre par E. J. HART & Co, 79, rue Tchoupitoulas. 15 nov

CAFÉ DE JAVA—200 sacs à vendre par E. J. HART & Co, 79, rue Tchoupitoulas. 15 nov

EN débarquement du navire Mehemet Ali, de Marseille, à vendre par le soussigné: [illegible] D. LANATA, Nos 9 et 10, rue Jefferson. 15 nov

A LOUER—Un magasin rue de la Douane No 80 entre la rue de Chartres et Passage de la Bourse. Aussi—installation du magasin à vendre. S'adresser à C. REBON, Encoignure Chartres et Douane. 14 nov

NOURRICE—On désirerait trouver immédiatement [illegible] No 62, rue Dauphine, une nourrice [illegible] On donnera de bons gages à celle qui conviendra. S'adresser au No 64, rue Dauphine, entre Bienville et Conti. 14nov—3

BOTTES, BRODEQUINS, SOULIERS—150 caisses actuellement en déchargement des navires Suffolk et Emperor, à vendre par G. W. DUNBAR, 20, rue Douane. 14 nov

VIN, EAU DE VIE, &c, en débarquement des navires Hanes et Oscar, de Bordeaux—60 barriques vin rouge St Julien, 500 caisses do do, 50 barils Cognac, 1re preuve, 12 quarts do 2me preuve, Augustin, 6 barils do do, 6 do do 3re preuve, M. Vauthier, 15 quarts de pipes Cognac J. J. Dupuy, 10 barils do, 150 caisses eau de vie, nouvelle recette, 6 caisses moutarde française, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 34, Vieille Levée. 14nov

VIN DE CHAMPAGNE—250 paniers de la marque "Ducal Grape" en bouteilles et demi bouteilles, en déchargement du navire Philena, du Havre, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 34, Vieille Levée. 14nov

EAU DE VIE de Ratteau Charruyer—120 [illegible] dans les magasins de la douane, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 34, Vieille Levée. 14nov

36 BARILS vin blanc Haut-Sauterne, 1re qualité, en débarquement du navire Le Hanes, venant de Bordeaux, à vendre par BOYER FRÈRES, Encoig. Moreau et Mandeville, 3e Mun. 14 nov

SUCRE RAFINÉ DE BOSTON—75 caisses sucre en pain, écrasé et en poudre, en déchargement du navire Empereur de Boston, et à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 26, Vieille Levée. 14 nov

SUCRE RAFINÉ—150 caisses sucre de Boston et New-York, en pain, écrasé et en poudre, en déchargement et à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 26 Vieille Levée. 14 nov

A VENDRE par les soussignés en débarquement des navires Hanes et Oscar, de Bordeaux: 12 barriques vin rouge Montferrand, 15 caisses 100½ boîtes chacune sardines à l'huile; 25 do fraises et framboises au jus, en bouteilles et demi bouteilles; 9 do 100½ boîtes chacune petits pois; 1 do 100 boîtes champignons au naturel, à vendre par DUFOUR, WILLIAMSON & Co, 35 rue Natchez. 14 nov

CHAMPAGNE—300 paniers Coppon bleu, cordon vert, Marquis de Lorme, Duc de Valmont, en bouteilles et demi bouteilles, à vendre par DUFOUR, WILLIAMSON & Co, 35 rue Natchez. 14 nov

VIN DE XERES—3 pipes, 6 demi do, 12 quarts do et 4 huitièmes vieux vin de la marque Lacave & Echecopar, à vendre par DUFOUR, WILLIAMSON & Co, 35 rue Natchez. 14 nov

DIVERS—25 caisses de fraises au jus; 2 do 200 boîtes champignons; 4 do 100 boîtes et 200 demi boîtes truffes au naturel; 3 do petits pois en grains et demi boîtes; 3 do pâtés truffés assortis; 250 caisses do do de Bourgogne; 15 barriques vin rouge Pauillac; 4 quarts de pipe Cognac J. Ménier frères, à vendre à bon marché, pour clore des consignations par DUFOUR, WILLIAMSON & Co, 35 rue Natchez. 14 nov

EN débarquement de la barque Convoy, venant de Marseille, 100 paniers bouteilles vides de 24 onces; 37 caisses de 12 flacons fruits au jus; 113 do de 12 do à l'eau de vie. A vendre par PAUL JUGE FILS & Co, 27, rue St-Louis. 14nov

SULFATE DE QUININE—2,000 onces à vendre par caisse seulement, par E. J. HART & Co, 79, rue Tchoupitoulas. 14nov

QUINCAILLERIE—Thé, papiers à enveloppes, papiers français et américains, do à lettres, à vendre par E. J. HART & Co, 79, rue Tchoupitoulas. 14nov

WHISKEY MONONGAHELA—Vieux Bourbon, 300 barils whiskey de pomme, à vendre par E. J. HART & Co, 79, rue Tchoupitoulas. 14nov

MAQUEREAUX—800 colis morue, harengs, amidon, chandelles de l'Etoile, clous de girofle, à vendre par E. J. HART & Co, 79, Tchoupitoulas. 14nov

BERNARD TURPIN, ENCANTEUR, Rue de la Vieille Levée No 20. 13 sept—1an

DECOMBE & CIE., Fabrique d'eau de Seltz, Sedlitz, Vichy, Limonades Gazeuses, Salsepareille, etc. etc. Rue St-Ferdinand, No. 30. L'EXPERIENCE a prouvé que l'usage des eaux gazeuses saturées d'un gaz très pur sont ce qu'il y a de plus salutaire pour la santé et de plus agréable à boire. Aujourd'hui la plupart des familles en France consomment à leur repas de l'eau de Seltz, et dans les soirées des boissons gazeuses aromatisées. Aussi serait-on certainement au dessous de la réalité en portant qu'à 10 millions de bouteilles par an la quantité d'eau de seltz et limonades qui se consomment seulement à Paris—il ne s'en faisait pas une seule bouteille il y a vingt-cinq ans! C'est ainsi que le développement des sciences et l'instruction apporte dans la société les moyens de donner de nouvelles jouissances à la vie et rend l'existence du plus humble citoyen plus aisée sous un grand nombre de rapports, que n'était celle du grand seigneur qui dominait nos pères. L'eau de seltz et les autres boissons gazeuses donnent du ton à l'estomac et par conséquent sont une excellente boisson en toute saison, mais surtout pendant les grandes chaleurs; elles excitent l'appétit et sont d'un grand soulagement pour les personnes dont la digestion se fait péniblement. L'établissement que nous recommandons est dirigé par M. Decombe et n'a aucun rapport avec celui qui existait il y a un an dans le même local. L'expérience que M. Decombe a acquise dans les principales fabriques d'eau de seltz en France, est un sûr garant que tout ce qui sortira de son établissement sera irréprochable, aussi bien sous le rapport de la pureté des eaux que par l'exquis des arômes. Pour se maintenir le patronage des consommateurs MM. Decombe & Cie, ne livreront que ce qu'il y a de meilleur et à des prix très modérés. Pour les commandes on peut les faire au conducteur des voitures de l'établissement, au dépôt, chez M. D. Girard, rue Royale, No. 296. Chez M. Uc. Allard, rue Dumaine, No. 154. 10mars—1 an

PIANOS DE PLEYEL ET D'ERARD, Présentés à l'Exposition de 1849. A. PERIER, prévient les Dames et Messieurs les Artistes de cette ville, qu'il vient de recevoir un grand assortiment de PIANOS d'une forme nouvelle, fabriqués pour sa maison, et qu'il offre à ses nombreux clients, comme des Pianos hors ligne, possédant tous les avantages que l'on peut désirer. PIANOS A QUEUES A 7 OCTAVES ET DE CONCERT. PICOLOS DROITS ET PIANOS MIGNONS, PETITE FORME OBLIQUE D'ERARD. Ces PIANOS sont disposés de façon que l'exécutant domine l'instrument de toute la tête et se trouve de la sorte parfaitement en vue du public, avantage précieux pour les Dames. Les PIANOS système en fer, défiant la chaleur des zones torrides, que le fer dénature, viennent d'être remplacés par un système de barrage en fortes barres montantes de sapin de Riga, doublées de chêne de Russie. Les chevilles qui en tiennent les cordes sont enfoncées dans un sommier de bois choisi; ce sommier est croisé en sens contraire, ce qui met l'instrument dans l'impossibilité de se déranger que fort rarement, tout en lui laissant sa puissance énergique et cette belle qualité de son que les instruments cordés en général ne peuvent posséder que par la qualité supérieure du bois et la bonne construction. Ces instruments sont entièrement garantis par les fabricants ainsi que par le vendeur. A. PERIER, 202, rue Royale, entre St Philippe et Ursulines. 13nov

Bureau de la Presse à Coton de la Levée. L'ÉLECTION annuelle des Directeurs de cette institution aura lieu au bureau de cette Compagnie lundi, 19 courant, de dix à deux heures P. M. F. J. FORSTALL, Secrétaire. 13 nov—6

Succession de feue Annette Laire. LES créanciers de cette succession sont invités à présenter leurs comptes, dans les dix jours qui suivront cet avis, soit au soussigné, soit à M. Cyprien Dufour, avocat, 116, rue Royale. LOUIS BERTONNEAU, Exécuteur testamentaire. 13 nov—5

VICTOR, RUE ST CHARLES No 16. *Importeur de marchandises françaises, anglaises et américaines,* A L'HONNEUR d'annoncer à ses habitués de la ville et de la campagne qu'il a fait l'ouverture de ses nouvelles marchandises françaises, reçues par les navires Brunswick, Charron, Narragansett, Creole et Vesta, du Havre, qu'il offre à vendre en gros et en détail, 5 caisses chapeaux soie extra-fin, 50 doz. chemises toile fine, nouveau modèle, 60 doz. do coton devant toile, 70 doz do do couleurs assorties, [illegible] gants Jouvin, do assortis. Un grand assortiment de cravates noires et couleur, chemises de flanelle, caleçons tricots, chaussettes blanches, écrues et en couleurs, mouchoirs pour hommes, do pour dames garnis en Valenciennes, nécessaires de toilette pour hommes et pour dames. Porte monnaies pour hommes et pour dames, [illegible]. VICTOR, 16, St Charles, entre Canal et Commune. 13nov

NOUVEAUTÉS NOUVELLES. M. HAGGERTY & FRÈRES, 59, rue du Canal, invitent les dames de la ville à visiter leur bel assortiment de nouveautés à la dernière mode, qui vient d'arriver de France par le navire Brunswick. [illegible] M. HAGGERTY & BRO., 59, rue Canal, Importateurs de Marchandises françaises et marchandes de mode en général. 13nov—12f

AGENCE D'ASSURANCE MUTUELLE DE L'UNION, 74, rue Commune, vis-à-vis la Compagnie Mutuelle du Soleil. CETTE Compagnie continue à assurer contre l'incendie, les risques maritimes et de fleuves, au plus bas taux. [illegible] Références à la Nouvelle-Orléans: Maunsel White & Co, J. Corning & Co, Leverich & Co, Geo. Foster & Co, Martin & Stockwell, Paradise, Larawson & Co, Bell & Stubbins, R. C. Cammack, W. H. Dailey, Aaron Cohen, Samuel Bell, caissier de la Banque du Canal, Bernard Fallon. JAMES H. SUYDAM, Agent. 13 nov—2m

EN débarquement du navire Oscar, de Bordeaux: [illegible] caisses vin rouge grandes bouteilles; [illegible] do do demi bouteilles; 100 barriques vin rouge bon ordinaire; 30 paniers bouteilles vides; A vendre par A. DELAMARE, 26, rue St-Louis. 13 nov

EN débarquement du navire Vesta, du Havre: 100 paniers champagne mousseux de Lorme, grandes et demi bouteilles; 25 paniers champagne marque du "Cygne," grandes et demi bouteilles; A vendre par A. DELAMARE, 26, rue St-Louis. 13 nov

EN débarquement du navire America et à vendre par le soussigné—20 barriques vin bon ordinaire; 41 barils Haut-Sauterne. D. LANATA, 9 et 10, rue Jefferson. 13 nov

EN débarquement du navire Oscar et à vendre par le soussigné, 50 1/4 pipes Cognac, 40 1/4 do do Dussot jeune, 24 barriques vin ordinaire, 40 barils Haut-Sauterne. D. LANATA, 9 & 10, rue Jefferson. 13 nov

EN magasin et à vendre par le soussigné: 10 barriques graine de lin très propre; 1000 livres de camphre; 10 barils sel d'Epsom; 5 barriques sel de soude; 3 caisses manne en sorte; 5 do do en larmes; 5 do jus de réglisse; 3 do de Calabre; 3 barriques gomme du Sénégal; 3 caisses do blanche; 3 do do arabique triée. P. CUBACHS, encoignure St Philippe et Conde. 13 nov

DROGUERIES en débarquement du navire Hanes, de Bordeaux: 100 kilo racine de guimauve, 1000 do pavots très gros, 50 do ammoniaque liquide concentré, 50 do éther sulfurique, 50 do chiendent, 25 do fleurs de guimauve, Essence Neroly surfine, do d'absinthe, Do d'anis vert, do d'amandes amères, Do Sinette, esprit double de violettes, Esprit double de jasmin. Avec un grand assortiment de fleurs et racines de la dernière récolte, à vendre par P. CUBACHS, au coin des rues St-Philippe et Condé. 13 nov

EN débarquement du navire Hanes, de Bordeaux, 60 barriques vin rouge, bon ordinaire; 10 1/4 pipes de cognac Castillon; 8 1/4 do cognac fin champagne 1805; 30 caisses fruits au jus; 100 1/2 boîtes de sardines; 50 1/2 do do; [illegible] champignons au beurre; [illegible] pâtes truffes; [illegible] petits pois au beurre et naturel; 20 caisses de liqueurs superfines; 50 paniers d'anisettes surfines; 5 caisses moutarde assortie, à vendre par DUNTZE & IKIN, enc. Royale et Conti. 12nov

4 COTON écru pour draps de lits, 100 balles Lawrence L. M. C., 50 balles Chicopee D., en débarquement et à vendre par McDOWELL & PECK, 90 Gravier. 13 nov

EN débarquement du navire Oscar, capitaine Labory, de Bordeaux, 30 barriques vin rouge St Estèphe Médoc, 18 do do Margaux do, 24 do do St Laurent, 12 do Listrac, Médoc 1844, 10 do Château Litran, Médoc 1840, 4 do St Corbian, Médoc 1842, [illegible] vin blanc Haut Sauterne, 10 1/4 pipes vieille eau de vie H. Sutton 1831. A vendre par B. TALAMON, 101, rue Royale. 12nov

VINS ET EAU DE VIE—146 barriques vin rouge St-Julien, Montferrand et St-Emilion; 40 quarts pipes cognac, Augt. Navarreau; 20 do do do Castillon; 20 do do do A. Maurell, en débarquement des navires Oscar et Hanes, de Bordeaux, à vendre par AUG. NOLIÈS, 9, rue St Louis. 12nov

RIZ—30 tierçons bonne qualité à vendre par MITCHEL & MASENDORFF, 36, rue Poydras. 12nov

SUCRE HAVANE—30 caisses sucre blanc, convenable à l'usage des confiseurs, à vendre par MITCHEL & MASENDORFF, 36, rue Poydras. 12nov

CACAO DE GUAYAQUIL—100 sacs qualité supérieure, à vendre par MITCHEL & MASENDORFF, 36, rue Poydras. 1nov

RUM JAMAIQUE—Quelques pièces de bonne qualité, à vendre dans les magasins de la Douane, par MITCHEL & MASENDORFF, 36, rue Poydras. 12 nov

BOUTEILLES ASSORTIES—25 barils bouteilles vides de Champagne et Porter, en magasin à vendre par MITCHEL & MASENDORFF, 36, rue Poydras. 12 nov

MADÈRE ET BORDEAUX [illegible] à vendre par AUGUSTE NOLIÈS. [illegible]

L. L. Valeton, encanteur, et M. Barnette Senior, ayant formé une société sous la raison de L. L. Valeton & Barnette Senior pour les affaires d'encan, offrent leurs services à leurs amis et au public, qui voudront bien les charger des ventes, soit à l'encan ou à l'amiable de toutes propriétés mobilières ou immobilières, esclaves, marchandises sèches et de fantaisie, ventes au dehors et de cargaisons, commissions courtage, etc. M. Barnette Senior, par sa grande et longue habitude des affaires d'encan et la ponctualité que les associés mettront dans les transactions espèrent obtenir la confiance du public. Leur magasin est ouvert dès près à recevoir des marchandises, rue St. Louis, encoignure Chartres, ancien local de la Banque des Améliorations, où il y aura vente de marchandises sèches tous les jours à 10 heures du matin, et celle des meubles, etc., à midi. N. O. 12 novembre 1849. L. L. VALETON, M. BARNETTE Sr. 12 nov

Compagnie D'ASSURANCE MUTUELLE DES MARCHANDS ET PLANTEURS. Fond permanent par acte d'incorporation $200,000. DIRECTEURS: Wm. Laughlin, C. B. Cutler, Cuthbert Bullitt, Geo. L. Van Eibber, Wm M Goodrich, Gg Szymanski, Elliot Robbins, C. A. Buckley, Peter Marcy, Wm H. Pattison, Kendall Dunbar, Wm Christy, Samuel Jamison, Charles Pride. Wm LAUGHLIN, Président. CUTHBERT BULLITT, Vice-président. JOS. NASH, Actuary. EDW RAWLY, Solliciteur. Wm CHRISTY, notaire. JAMES JONES, M. D., A. H. CENAS, M. D., Médecins. La Compagnie des Marchands et Planteurs, ayant un fond souscrit en espèces et billets précédemment [illegible], est prête à recevoir des demandes et à prendre des assurances contre l'Incendie, les Risques de Mer et des fleuves et sur la vie des blancs ou des esclaves, à son bureau, encoignure Bud. Est des rues Natchez et Camp. Cette compagnie est établie sur le principe d'Assurance Mutuelle, de sorte que chaque assuré devient intéressé à son succès et participe aux profits réalisés, qui sont payables en espèces au lieu de coupons. 5 nov—1 an

Banque du Canal. Nouvelle-Orléans, 9 novembre 1849. LES actionnaires sont par le présent informés que l'élection annuelle des directeurs de cette institution aura lieu lundi, 10 décembre prochain, dans le local de la Banque, de dix à deux heures P. M. SAM. C. BELL, Caissier. 10 nov—3 p. s.

Magasin de Chemises et Articles pour hommes. ISAAC HART, No. 15, rue du Camp, *Près la Banque de Cité.* JE viens de recevoir par les derniers arrivages et j'ouvre en ce moment le plus considérable et le plus bel assortiment de CHEMISES ET ARTICLES DE TOUS GENRES POUR HOMMES, sur lesquels j'appelle l'attention des personnes qui [illegible] garde robes. Ce qui est, est le détail d'une partie des articles importés [illegible] magasin et fabriques dans nos manufactures ou importés directement pour cette maison. Chemises en Toile. [illegible] Chemises en Jaconat et Coton. [illegible] Chemises en couleur. [illegible] Gilets de peau et caleçons en coton soie et merinos. [illegible] Articles divers. [illegible] ISAAC HART, 15, rue du Camp. 30 nov—1m

DR. ALPUENTE a transporté son domicile rue Conti, 163, entre Bourgogne et Remparts. 30oct—1m

D. BEAUVALET, IMPORTATEUR de marchandises françaises, a transporté son magasin rue de Chartres, No. 22, au No. 18 de la même rue, entre Conti et Bienville. [illegible] 6 nov—1m

LE soussigné prévient le public que leur Bazar Louisianais a été transféré du No. 54, rue Condé, au No. 90, rue de Chartres, encoignure Conti, où ils tiendront constamment une grande variété d'articles de fantaisie et mercerie. [illegible] M. VIDAL & Co. 6 nov

DEUX Négresses blanchisseuses et couturières à louer. S'adresser à F. A. Bertrand, pharmacien, encoignure Royale et Bienville. 1nov

A VENDRE en débarquement du navire Oscar, de Bordeaux, capitaine Labory, 60 barriques vin rouge St Estèphe pour familles, 30 paniers d'ail, à vendre par DUBUCH F., 77, St Louis, entre Royale et Bourbon. 10nov

EN débarquement du navire Oscar, de Bordeaux et à vendre par les soussignés—1000 boîtes sardines à l'huile. 2000 1/2 do do do; 2000 1/4 do do do; 1000 1/4 do do do; 500 do petits pois do; 600 1/2 do do do. FERBOS FRÈRES, Enc. Royale et Du Maine. 10nov—15

Sulfate de Quinine de Paw; Alun; Cyanure de Potassium; Capsules de Copahu boîtes ovales; do do do carrées; Manne en sorte et en larmes; Cochenille en serrons; Pilules bleues, anglaises; Anis étoilé et anis vert; Potasse rouge et blanche; Romarin, Thym, Verjalot, &c. &c.; Mercure coulant, cinnabre blanc; Noix muscades, girofles et canelle; En débarquement, et à vendre par H. BONNABEL, Droguiste, 37, rue Tchoupitoulas, encoig. Natchez. 10 nov

PENSION BOURGEOISE ET CHAMBRES GARNIES, Rue Royale, 168, maison attenant à la Banque de l'Etat de la Louisiane. M. MELEI a l'honneur de prévenir le public qu'il vient d'établir dans la maison ci-dessus une Pension Bourgeoise, française et américaine. Les familles y trouveront des appartements commodes et spacieux, une table parfaitement servie et dans le propriétaire un homme désireux de mériter leur patronage. 5nov—1m

LES soussignés ayant acheté l'intérêt de MM. C. Sy et B. Rodriguez, dans la Boulangerie dite "United-States Bakery", les affaires seront à l'avenir conduites par nous, sous la raison de H. LEGENDRE & CO. H. LEGENDRE, J. H. DURRUTY, Associés dirigeants. J. M. LAPEYRE, associé en commandite. No. 241, rue Julie. 1er nov—10f

J. MENARD, Rue de la Vieille-Levée, No 181, entre Quartier et Hôpital. GRAINES DE JARDINAGE. REÇU par les navires Brunswick et Oregon, un grand assortiment de graines potagères, oignons et griffes de fleur. La récolte de chaque sorte cette année pour le soussigné, et bien fraîche. On les vendra en gros, à très bas prix, et au détail, au prix les plus modérés. 8 nov

PERDU OU EGARÉ. UN mandat à vue, tiré au mois dernier, par M. Jh. Mollère, de la somme de cent cinquante piastres, payable par MM. Augustin & Thibault, à la Nouvelle-Orléans, à l'ordre de C. De Lassemble. Le public est prévenu de ne pas négocier ce dit mandat, le paiement en ayant été arrêté. Nouvelle-Orléans, le 3 novembre 1849. 5 nov—10

EN GROS ET EN DETAIL, aux prix de Paris. PARFUMERIE DE PARIS. L. BUSSY, Manufacturier de Parfumerie fine, et de Savon de Toilette, a sa manufacture et son magasin rue de Chartres, No. 199, entre Conti et St. Louis. 22 déc—1an

DEPOTS DES VERITABLES FRICTION MATCHES DE Wm A. CLARK, No 200, Rue de Circus. No 114, Vieille-Levée, entre les deux marchés. L. A. GUILLEMAIN, Agent. 15 mai—1an

PENSION BOURGEOISE dans une famille créole—Deux ou trois familles et quelques Messieurs trouveront des appartements très convenables en s'adressant au No. 46 rue Dauphine. 7nov—1m

A LOUER—La maison à trois étages, située au No. 10, rue de la nouvelle Douane, convenable pour un magasin de gros [illegible]. Possession en sera donnée immédiatement. S'adresser à DE LA CROIX & Co, 14, rue de la nouvelle Douane. 14nov—6f

FROMAGES (tête de Maure)—25 douzaines, à vendre par J. & J. TARDOS, 34, Vieille Levée. 7 nov

ON demande une bonne blanchisseuse [illegible] S'adresser rue Bienville, près de Royale. 23 oct

VOLUNTARIOS CATALANES DE LA LUISIANA. La Compañía tomará las armas y se reunirá en el parage acostumbrado con uniforme completo pantalon de paño el domingo próximo, 18 del corriente, a las 8 en punto de la mañana, para pasar una revista de inspeccion. Se encarga á los miembros activos sean exactos al cumplimiento de la presente orden. De orden del capitan. CAYETANO PACHE, Sargento 1ro. noviembre 12.

COMPAGNIE DES CARABINIERS SUISSES. Les membres actifs appartenant à la Compagnie des Carabiniers Suisses se réuniront dimanche, 18 du courant, à leur salle d'armes, à huit heures précises du matin, pour revue d'inspection. Par ordre du capitaine, GEORGE VANIER, Sergent-major par int. 14 nov

INSTITUTION DE MLLE. A. LAINÉ. Pensionnat et Externat de Demoiselles. RUE ROYALE, 300, *Entre St. Philippe et Ursulines.* CETTE maison d'éducation s'ouvrira le 5 novembre courant. Le local est vaste, sûre et distribué avec ordre. Mlle A. Lainé, Directrice de l'institution, et connue en Louisiane dans l'enseignement, depuis plus de douze années, a choisi pour coopérer à son œuvre, des professeurs habiles et estimés. La langue anglaise devenant chaque jour plus indispensable, sera l'objet des soins les plus assidus de la part des professeurs chargés de l'enseignement. Les classes générales de français seront faites par Mlle A. Lainé. Toutes les branches de l'enseignement seront également bien conduites et scrupuleusement surveillées. La musique, le chant, le dessin et la peinture seront enseignés par des dames spécialement attachées à l'institution. L'instruction religieuse sera dirigée avec la plus sévère attention. Un ecclésiastique approuvé par Mgr l'Evêque aura cette direction importante. Mlle A. Lainé invite les familles à vouloir bien visiter son établissement, pour qu'elles se rendent compte par elles-mêmes des soins apportés, à l'avance, au bien-être général des élèves qui lui seront confiées. 2 nov—6m

LYCÉE FRANKLIN, Rue Royale, (encoignure Hôpital.) LE soussigné a l'honneur d'informer les parents, qu'à partir du 1er novembre 1849, les classes d'anglais et de langues mortes seront confiées au docteur Oliphant, gradué au collège Amherst, Mass. Le Dr. Oliphant est attaché d'une manière permanente au F. H. S., et tout son temps sera dévoué à l'intérêt et à l'avancement des élèves qui suivent les cours de cette institution. Les classes de mathématiques seront, comme par le passé, faites par le soussigné. Les classes françaises continueront provisoirement à être confiées à M. Lebesque, membre de l'Université de France, qui professe depuis trois ans dans cette institution. Nous croyons fermement que ces arrangements et d'autres de nature à continuer à nous assurer le patronage des parents éclairés. LEWIS ELKIN, Principal. 2 nov—1m

LA société qui existait sous la raison M. L. Dawson & Co., est ce jour dissoute par consentement mutuel. Les affaires de la dite société seront réglées par leurs successeurs POULTNEY, COLLINS & MASSEY. M. L. DAWSON, CHARLES W. POULTNEY, WM WYNNE WISTER. Philadelphie, 4 octobre 1849. 3 nov—1m

SOCIÉTÉ.—Les soussignés ayant acheté l'intérêt entier de M. L. Dawson & Co. continueront les affaires de brasserie sous la raison POULTNEY, COLLINS & MASSEY, à Philadelphie, et MASSEY, POULTNEY & COLLINS, à la Nouvelle-Orléans. CHARLES W. POULTNEY, P. COLLINS, WILLIAM MASSEY. Philadelphie, 4 octobre 1849. 3 nov—1m

LE soussigné ayant formé une société commandite, appert des avis publics ci-dessus, sous la raison Massey, Poultney & Collins, offre à ses amis et au public en général, les qualités de bière suivantes: Porter, Ale et Extra Ale pour la mise en bouteille et bière pale pour le tirage, par barriques ou barils. S'adresser au magasin autrefois occupé par les Nos 19 et 20, rue Bienville. Il profite de cette occasion pour informer le public qu'il a vendu à son frère N. MARACHE, son commerce de vente de bière en bouteilles et le recommande à son patronage. WILLIAM MASSEY. 3 nov—1m

LE soussigné ayant acheté le commerce de vente de bière en bouteilles de William Massey, 23, rue Bienville, continuera le même commerce dans le même local [illegible] le patronage qui a été accordé à son prédécesseur. N. MARACHE. 3 nov—1m

PIANOS. LE soussigné a l'honneur de prévenir MM. les Artistes et Amateurs qu'il vient de recevoir [illegible] J. FAIVRE, rue Conti, No. 47. 15oct

Tabac des Manufactures de la Virginie. LES agents soussignés ont reçu par les derniers arrivages, un grand assortiment de tabac en carottes 5/4 do, 1/2 do, 1/4 do, 1/8 do, comprenant les marques de choix suivantes, sur lesquelles nous appelons l'attention des marchands de tabac et autres. Jas. Thomas, feuilles dorées de la Virginie, demi livres; Nectar demi; W. V. Walsh demi; Langhorne & Son, extra fin feuilles dorées; D. M. Branch, séché au soleil; D. Saunders, A. M. Waddell; R. A. Mayo, Honey Dew; R. B. Myers & Co, supérieur C. C.; P. Robinson, extra fin; D. J. Burr; Holland, extra fin; Cobbs, James River lv, Wm D. Miller; Wm D. Miller Patent, lv, Henry feuilles; nectar; John Gilmour, extra No 1; Jones & Hudson, R. Ilroy; Jones & Hudson, El Sacramento; F. Peelona; J. C. Bolls; Petra.

Mac & Mac, Honey Dew	5	8
Mac & Mac	5	8
P. Robinson, Russell & Robinson	5	8
Monroe, Honey Dew	5	8
Kings, No 1 lb	5	8
H. John, extra fin	5	8
Young & Burwell, Congress	23	
Jones & Hudson, supérieur	5	8
Kelly, Honey Dew	16	8
Moore	16	8

Aussi—Un grand assortiment de tabac Kentucky à fumer et à priser. BRIDGES & MACMURDO, 53, rue du Camp. N. B.—Nous recevrons durant tout l'hiver, un approvisionnement de la Virginie. 9 nov

F. A. GONZALES, *Magasin de Fourrage, encoignure Enghien et Gazcalee.* FOIN, maïs, avoine, son, à vendre au plus bas prix du marché. 3 nov—3m

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ. AVIS est par le présent donné que la société existant sous la raison W. F. Hyde & G. W. Moss, est dissoute. G. W. MOSS. Nouvelle-Orléans, 3 novembre 1849. 5 nov

AVIS EST PAR LE PRESENT DONNÉ par les assesseurs des Taxes d'Etat pour les 4me, 5me et 6me districts de la municipalité No Un, paroisse d'Orléans, qu'ils ont achevé les rôles d'assessement pour l'année 1849 et qu'ils ont déposés au bureau du Recorder où ils peuvent être examinés. J. U. CHEVALIER, GASTON BERTUS, Assesseurs d'Etat, 1re municipalité. 3 nov—15

BUREAU DU SECRETAIRE DE LA MUNICIPALITE NO. UN. LES ROLES D'ASSESSEMENTS sus-mentionnés sont déposés en ce bureau où ils seront visibles tous les jours (dimanche excepté), depuis 9 h. A. M. jusqu'à 3 heures P. M. pendant trente jours à partir de ce jour. Pour le Recorder, JH. REYNES, Secrétaire. 3 nov—15

CONSULAT DE FRANCE. LA Chancellerie du consulat de France a été transférée provisoirement à l'encoignure des rues St-Anne et St Claude—Entrée par la rue St-Claude. 31oct

A Vendre. Une petite maison composée de 4 chambres et 2 cabinets, cuisine double, étable et autres dépendances avec un jardin sur la façade, plantée d'arbres. Ladite propriété mesure 30 pieds de face sur 120 pieds de profondeur, mesure française. S'adresser au No 391 rue Poêtes. 8nov—17

ABSINTHE SUISSE—150 caisses absinthe suisse, de la marque Pernod; 100 caisses kirsch, à vendre en débarquement du navire Sharon, par HENRY NOEL, 103, rue Royale. 22 oct

Marchandises Suisses. EN magasin et en débarquement du navire Thomas Wright: Trois balles ginghams, parfaitement assorties. Trois balles mouchoirs madras, à vendre par HENRY NOEL, rue Royale, No. 103. 2 oct

Vins de Champagne. EN débarquement du navire Thomas Wright—375 paniers vin d'Ay mousseux, à vendre par HENRY NOEL, rue Royale, No. 103. 2 oct

COUVERTURES DE LAINE—De 3 à 10 points, de tous les qualités les plus ordinaires jusqu'aux plus fines—En magasin et à vendre par HENRY NOEL, 103, rue Royale. 8nov

EN douane et magasin, de directes importations, à des demi, quarts et huitièmes eau de vie des marques suivantes: Pinet Castillon & Co, Cognac; A. Moreau; United Proprietors—La Rochelle. Un choix de vins de Bordeaux, blanc et rouge, des vins crûs, en barriques, barils et caisses; Liqueurs assorties; Fruits à l'eau de vie; Champagne. Bouchons, damejeannes, &c. THOMAS PINET & Co, 123, rue Royale. 7nov

LES soussignés offrent à vendre en débarquement de l'Hanes, de Bordeaux: 75 barriques vin rouge bonne qualité. 60 demi barriques vin blanc Sauterne. THOMAS PINET & Co, 123, rue Royale. 7 nov

VINS DE BORDEAUX—[illegible] barriques vin St-[illegible] [illegible] en débarquement du navire Hanes, [illegible] à vendre par J. & J. TARDOS, 34, Vieille Levée. 7 nov

AMUSEMENTS.

Théâtre d'Orléans.

Jeudi 15 Novembre 1849
LUCIE DE LAMERMOOR,
Grand Opéra en 4 actes, de Donizetti
☞ On commencera à 6 heures 3/4.

La brochure de LUCIE DE LAMERMOOR, avec traduction anglaise, est en vente au bureau de location.

SALLE DE BAL DU GLOBE. Encoignure St-Claude et St-Pierre, près du Vieux Bassin. LE propriétaire informe respectueusement ses amis et le public, que ce magnifique établissement ayant été réparé avec le plus grand soin et tout le goût possible, sera ouvert pendant l'hiver, à partir du SAMEDI, 20 courant, jour où aura lieu un grand bal paré et masqué. A dater de cette époque les bals seront régulièrement ouverts tous les lundi, mercredis, jeudis et samedis. L'orchestre sera composé des meilleurs artistes de la ville, et rien ne sera négligé pour rendre les réunions les plus agréables possible. La police y sera active et l'ordre le plus sévère sera requis. SALVAIRE VIOSCA, propriétaire. WHITLOCK, directeur. N. B.—On trouvera réuni à cet établissement un café contenant des liqueurs et vins de premier choix ainsi qu'un restaurant pourvu des friandises les plus agréables. 16oct ☞

FASHIONABLE STORE. Encoignure St-Charles et Commune. J. DUCOURNAU, de retour de France, a l'honneur d'informer ses habitués et le public en général, qu'il a fait l'ouverture de ses nouveautés choisies par lui pendant son séjour à Paris, et reçues par les navires The Wright et Créole du Havre. Il appelle particulièrement l'attention de ses amis et des connaisseurs sur ses habits confectionnés qui surpassent tout ce que l'on a fait jusqu'à ce jour. Son stock est des mieux assortis et des plus variés, et tout en qualité extra supérieure. Paletots edredon, nouvelle étoffe, diverses couleurs; Habits, drap noir extra fin; Redingottes do do; Do do couleurs do, do do; Paletots do castor, do do; Do do prince, do do; Do do sacs, edredon, diverses couleurs; Manteaux do bien imperméables; Gilets satin noir, do armure unies, à fleurs, carreaux; Gilets soie couleurs variées, différents genres; Do velours riches, avec broderies; Do peluches façon cachemire; Do cachemir noir brodé, nouveau genre; Do cachemire, couleurs assorties. DRAPS, CASIMIRS, et articles pour gilets. Drap noir sedan extra-fin; Do bleu république do; Do do Foire do; Do do vif do; Do do de France do; Do bronze doré do; Do do olive do; Do do Albert do; Do do Isabelle do; Drap bronze armandine, extra fin; Do do Amelie do; Do do oreilles d'ours do; Do do olive do; Do vert bouteille do; Do do clair do; Do do emeraude do; Do do foncé do; Do do pêcheur do; Do do invisible do. Casimirs noirs, unis et façonnés, Do couleurs, do à raies et carreaux, Satin noir, do blanc, laine, or et argent pour soirées et mariées. Velours riches, unis [illegible] et de couleurs, unies, à fleurs et à carreaux, nouveaux et pour gilets habillés. Un assortiment de chemises, cravates noires et en couleurs, écharpes, noires et couleurs, cols, cravattes noires et en couleurs, très commodes, nouveau genre, gants Jouvin, assortis en toile, bretelles élastiques, faux cols en toile, guêtres bien soignées et assorties en couleurs aux chaussures claires, mouchoirs de flanelle, ou de coton, caleçons tricotés à corsets, parapluies noirs, verts et bleus manches en ivoire. Il ne sera rien épargné pour être agréable à ceux qui lui honoreront de leurs visites. Les personnes qui n'avaient donné des ordres pour être faites à Paris sont prévenues que tout est prêt pour leur être délivré. J. DUCOURNAU. 25 oct—2m int Enc. St Charles & Commune

No. 34, rue de Chartres, encoignure Douane. Mlle OLYMPE a l'honneur de prévenir les dames de cette ville qu'elle a fait aujourd'hui, lundi, 12 du courant, L'OUVERTURE de ses marchandises de nouveautés et modes, consistant en chapeaux et capotes, coiffures, gants de Jouvin, manteaux et mantelets, lingerie, corsets, chapeaux de dame, [illegible] beaucoup d'autres articles de fantaisie et de toilette. 12nov—6f

Mme. FREMINAU. Rue Canal, No 112, à côté du Magasin de M. Hamen, A l'honneur de prévenir les dames de la Nouvelle Orléans qu'elle est occupée de l'arrangement de son nouveau magasin, où l'on trouvera tous les articles des modes de la plus haute nouveauté qu'elle vient de recevoir de Paris. Elle fera l'ouverture de son magasin jeudi, le 15 courant. [illegible] 10nov—1m

Mme. LUSSAN, Encoignure Bourbon et d'Orléans. PRÉVIENT les dames de la ville et de la campagne, qu'elle entreprend la confection des Robes, Mantelets, Manteaux. Par les nouveaux costumes pour fillettes et petits garçons, d'après les gravures des meilleurs journaux de modes et les modèles qu'elle reçoit des maisons de Paris. On trouvera chez elle fournitures de tous genres à choisir, Passementerie en soie, or et argent, Glands en or et en argent, Broderies, et autres articles de mode et de nouveauté. Elle se charge d'exécuter toutes commandes pour la campagne, de chapeaux, robes, &c., sur les mesures suivantes: Grosseur de taille, Dessous de bras, Longueur du dos, Largeur de poitrine et Longueur de jupe, et garantit que les robes iront bien, étant faites par d'excellentes ouvrières venues de Paris. 1ernov—1m

L. BINOCHE. A l'honneur de prévenir les dames, qu'il fera l'ouverture de ses marchandises d'hiver, consistant en Manteaux, Mantelets, Broderies en tout genre, Châles, Soieries, Lainages, Gants et Articles de fantaisie, &c, &c, le mardi 6 novembre, à son nouveau magasin, situé à l'encoignure des rues Chartres et Douane. Il profite de cette occasion pour annoncer qu'il vient d'ajouter à son assortiment une quantité d'articles, tels que Toiles, Corsets, Jupons, Dentelles, Ceintures et un assortiment d'articles anglais qu'il n'avait pas tenu jusqu'à présent. 3nov—1m

CHARBON. ATTENDU le prix élevé de la commission pour la collection des comptes, nous soussignés MARCHANDS DE CHARBON à la Nouvelle-Orléans, informons le public que à dater de ce jour nous ne livrerons du charbon que lorsqu'il aura été payé comptant et d'avance. S. W. Thompson & Co., A. L. Kennedy, J. C. Stenon, [illegible], Mortimer Turner, [illegible], W. D. Vraux, [illegible], McLean Willard & Co., John Wolf, Wills, Nemick & Co., M. Wilder. 3 nov—1m Mis.

A VENDRE. DEUX magasins de groceries dans les meilleures parties de la 1re municipalité, convenable avec bail, les marchandises et l'installation [illegible] maintenant d'excellentes affaires et seront vendus à de bons acheteurs à des conditions avantageuses. S'adresser à J. M. D. au bureau de ce journal. 31 oct—1m

Université de la Louisiane.—Département Académique. Encoignure Commune et Philippa. Professeurs pour la session de 1849–50: Latin et grec, Geo U. Anthon A. M. prin. Mathématiques et anglais, C. W. Sears. Classiques et anglais, W. C. Duncan A. M. Langue et littérature française, Marc Roux. Les prix varient de $6 à $40 par mois. Il y a une classe pour les enfants au-dessous de [illegible]. GEO. U. ANTHON A. M. principal. 6 oct—6m

CHAUX pour le sucre—550 barils chaux de marque en débarquement du Joseph Lawrence, à vendre par P. H. MONSSEAUX, 216, rue St Louis. 7 oct

LES soussignés se sont associés pour exercer ensemble la profession d'avocat. M. M. COHEN, DAVID C. LABATT, 22, Exchange Place, vis à vis le Bureau de la Poste. 28 oct—[illegible]

CAFÉ DE LA HAVANE—133 sacs café en débarquement du brick Salvadora, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 34, Vieille Levée. 8nov

P. H. MONSSEAUX, MARBRIER, No 216, rue St Louis, et au Vieux Bassin, Nouvelle-Orléans. Tombes, Monuments, Inscriptions funèbres, et ouvrages en marbre, de toutes descriptions, &c. Dépôt de CHAUX manufacturée dans les carrières de marbre du cap Girardeau (Missouri). 8avril—1an

57 rue Franklin, entre Conti et Bienville. L. F. DELAMARE, ancien directeur des ateliers de la Vieille Montagne Zinc à Paris, a l'honneur de prévenir les habitants de cette ville, qu'il a en sa fabrique une grande quantité de fontaines à filtrer l'eau de fleuve et à la clarifier égale à l'eau de source, et garnies de rafraîchissoir à glace, la construction d'autre appareil s'adaptant dans un puits et évitant l'achat de la glace, une spécialité de couverture en zinc, garantie 20 ans sans réparation, dalles, tuyaux et corniches de toutes formes, et évitant les fuites intérieures, chassis à tabatière et ventilateurs pour toiture, installations de salles de bains, pompes, le bains de toutes formes et baquets, travaux de fantaisie et d'ornement, le tout garanti et à un prix très doux. Références chez MM. Slark, Day & Stauffer. 28 mars

Huile chimique ou camphine, et Esprit de Gaz. LES soussignés auront constamment en magasin une grande quantité de camphine de première qualité et qui sera toujours très fraîche, attendu qu'ils viennent de prendre des arrangements avec les fabricans du Nord pour en recevoir toutes les semaines, et qu'ils vendront meilleur marché qu'aucune autre maison de cette ville. S. MAMPERAU & Co, No. 25, rue Condé. 21 nov

50 piastres de récompense. PARTIE mercredi, [illegible] dernier, la quarteronne CHARLOTTE, âgée de 22 ans, teint très blanc, cheveux roux, figure régulière, s'habille avec coquetterie, parlant anglais et très bien le français, taille de 4 pieds 9 pouces environ. Une récompense de $50 sera donnée à la personne qui la ramènera à son maître. [illegible] AUGUSTIN FAYARD, 6 Bion. [illegible]